

Le label "Qualité comptable"



Tout dans l'organisation de l'entreprise tend à placer la comptabilité au cœur du système d'information : son noyau dur.

C'est parce que le travail comptable bénéficie d'importants dispositifs de contrôles internes (auto-contrôle, partie double, compétence et éthique du personnel comptable, etc...) donnant un haut degré de fiabilité à l'information produite par la comptabilité que les décideurs se fient de plus en plus aux services de la comptabilité pour obtenir les informations qui leurs sont utiles.

La comptabilité n'est plus perçue comme étant un simple centre de coûts qu'il importe de comprimer au maximum.

Pour les utilisateurs externes, la valeur de l'information comptable qui leur sert de support de base pour la prise de décision est d'autant mieux perçue que sa qualité intrinsèque ne cesse de s'améliorer.

L'information comptable tend ainsi à prendre les caractéristiques d'un service économique dont la valeur repose sur l'utilité qu'il procure au consommateur.

Dans ce contexte, la responsabilité des comptables augmente parallèlement à la confiance que les utilisateurs placent en eux.

La satisfaction de l'attente des utilisateurs repose sur une triptyque composée d'éthique, de compétence et d'efficacité comptables.

Ethique : La profession comptable est une profession à essence éthique. Un comptable non respectueux de l'éthique de sa profession ne mérite pas son appartenance à la profession comptable.

Compétence : La comptabilité évolue, se rationalise et gagne de jour en jour en logique et en pertinence. Il appartient aux comptables par respect à eux mêmes et par souci d'employabilité ou de compétitivité de faire le nécessaire pour rester à niveau.

Efficacité : Guidé par une logique d'efficacité et un comportement responsable, le comptable doit veiller à l'amélioration continue des activités et prestations de la fonction comptable de l'entreprise, à la réduction des sous-activités et des gaspillages de ressources, à la réduction des erreurs, bref, à la promotion du label "Qualité comptable".

L'enjeu pour chaque comptable dépasse sa propre personne pour affecter l'ensemble du corps professionnel avec toutes ses composantes.

En effet, en comptabilité, plus peut être que toute autre profession, la valeur individuelle est d'autant mieux prise en compte qu'elle est supportée par une reconnaissance collective de l'ensemble du corps professionnel.

Abderraouf YAICH